

## DÉCISION 522 / 2024

### RELATIVE À LA SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES AU COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE" À JURY AVEC L'ASSOCIATION TENNIS CLUB DE PELTRE POUR LA SAISON 2024 / 2025

Nous soussignés, Nathalie SPORMEYEUR, 18<sup>ème</sup> Vice-Président de Metz Métropole,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté de Monsieur le Président en date du 03 juin 2024 par lequel Madame SPORMEYEUR, Vice-Présidente déléguée « vie associative et équipements sportifs », a reçu délégation, dans la limite de ses fonctions, pour « suivre les dossiers, signer les actes et courriers et exécuter les délibérations dans le domaine de la vie associative et équipements sportifs »,

#### DÉCIDONS :

De signer l'avenant à la convention relative à la mise à disposition d'espaces du complexe sportif « Val Saint-Pierre » à Jury avec l'association Tennis Club de Peltre pour la saison 2024 / 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-200039865-20241128-Decis522-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/11/2024

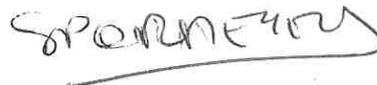
Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Metz, le 28 NOV. 2024 -

Pour le Président

La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR

Maire de Saulny



## AVENANT 1

Par la présente, l'annexe 1 de la convention de mise à disposition d'espaces du complexe sportif du Val Saint Pierre au Tennis Club de Peltre pour la saison 2024-2025 est modifiée comme suit.

**COMPLEXE SPORTIF "VAL SAINT-PIERRE"**  
**Fiche d'attribution de créneaux**  
**Saison 2024-2025**

**ATTRIBUTAIRE :** Tennis Club de Peltre

**REPRESENTE PAR :** Monsieur Frédéric BERTRAND – Président

**JOURS ET HEURES D'ATTRIBUTION :**

**POUR LA SAISON 2024/2025**

• LUNDI	18H00 à 22H00	Tennis Adultes	Court de Tennis
• MARDI	09H00 à 11H00	Tennis Séniors et double	Court de Tennis
• MARDI	17H00 à 21H00	Tennis Enfants et Adultes	Court de Tennis
• JEUDI	19H00 à 22H00	Tennis Adultes	Court de Tennis
• VENDREDI	17H00 à 21H00	Tennis Enfants et Adultes	Court de Tennis
• SAMEDI	09H00 à 13H00	Tennis Enfants	Court de Tennis

**ESPACE(S) ET EQUIPEMENT(S) MIS A DISPOSITION :**

	Grande salle
	Salle de danse
	Dojo
X	Tennis
	Bar
X	Douches-vestiaires, nombre.....
	Vestiaires arbitres
	Salle de réunion (15 places)
	Tableau d'affichage
	Club house
	Autres équipements : .....

**NOMS ET QUALIFICATIONS DES RESPONSABLES INTERVENANT SUR LES CRENEAUX CI-DESSUS :**

(à compléter avec précision par l'utilisateur)

- 
- 
- 
- 
- 

**COMMENTAIRES :**

Les temps de montage et démontage, ainsi que de déshabillage et rhabillage sont inclus dans les horaires ci-dessus. Merci de le faire respecter.

**L'accès à l'équipement ne sera autorisé qu'en présence d'un des responsables.**

Fait à Metz, en deux exemplaires, le 28 NOV. 2024 -

Pour Metz Métropole  
La Vice-Présidente Déléguée



Nathalie SPORMEYEUR  
Maire de Saulny

Pour le Tennis Club de Peltre  
Le Président



Frédéric BERTRAND